

(1)

(N° 32.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 8 MARS 1880.

Rapport des Commissions réunies des Finances et de la Guerre, chargées d'examiner le Projet de Loi concernant l'augmentation des pensions militaires.

(Voir les Nos 243, session 1878-1879, 48, 75, 79, 82 et 84, session 1879-1880, de la Chambre des Représentants, et 27 du Sénat.)

Présents : MM. VAN SCHOOR, Président, BISCHOFFSHEIM, TERCELIN, le Baron BETHUNE, VAN WILLIGEN, le Baron d'OVERSCHIE DE NEERYSSCHE, FLÉCHET, le Baron DE LOEN D'ENSCHEDÉ et DEVADDER, Rapporteur.

MESSIEURS,

L'équité et la nécessité d'augmenter les pensions militaires ont été reconnues depuis longtemps.

Pleines de confiance dans les déclarations du Ministre, de s'occuper incessamment de la revision des lois sur les pensions civiles et militaires, vos Commissions réunies des Finances et de la Guerre sont heureuses de vous proposer, à l'unanimité de leurs membres présents, l'adoption du Projet de Loi.

Le Rapporteur,
J. DEVADDER.

Le Président,
J. VAN SCHOOR.